

**REPUBLIQUE DU SENEGAL**  
Un Peuple - Un But - Une Foi  
\*\*\*\*\*

**Ministère de la Famille,  
du Développement Social  
et de la Solidarité Nationale**  
\*\*\*\*\*

**Centre National d'Assistance  
et de Formation pour la Femme  
(CENAF)**

N° /MFDSSN/CENAF/CNC

Dakar, le

**Termes de Référence : Pour la réalisation d'une Etude  
sur la mise en place d'un fonds de garantie  
pour appuyer les femmes entrepreneurs dans  
la recherche de financement**

## **I – CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Les femmes qui représentent 52% de la population totale sont partout présentes .

Elles assurent les tâches domestiques et productives aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Elles interviennent dans l'agriculture, l'artisanat, la transformation des produits halieutiques avec peu de moyens matériels et financiers qui les empêchent de mener des activités d'envergure .

Elles essaient aussi de mener des activités lucratives avec l'appui de l'Etat dans le cadre des projets et programmes qui souvent leur accordent des micro-crédits dont les montants sont très modestes et les délais de remboursement sont très courts.

De plus pour accéder à ces crédits offerts par les institutions financières, il faut des garanties qu'elles ne peuvent pas toujours produire .

C'est pourquoi dans le cadre du Centre National d'Assistance et de Formation pour la Femme ( CENAF ) et des centres départementaux (CEDAF ), il est prévu, en plus de la formation de femmes entrepreneurs, la mise en place d'un fonds de garantie .

Ce fonds qui garantirait la solvabilité des femmes entrepreneurs leur permettra de bénéficier de crédits plus conséquents à rembourser dans des délais plus longs .

En effet, les résultats attendus sont, au niveau du CENAF, de mettre, chaque année, sur le marché dix (10) femmes entrepreneurs et deux (2) femmes entrepreneurs au niveau du CEDAF

Soit au total 108 femmes entrepreneurs, si on considère le CENAF et les 49 CEDAF

Ce qui justifie la création de ce fonds de garantie pour mettre toutes les chances de réussite du côté des femmes qui auront reçues une formation adéquate .

## **II OBJECTIFS**

L'étude devra permettre d'apporter aux femmes toutes les informations utiles afin de mieux les orienter et de pouvoir leur fournir les garanties nécessaires pour l'obtention de prêts .

### **III MANDATS DU CONSULTANT**

Le consultant devra faire un diagnostic des problèmes rencontrés par les femmes pour pouvoir accéder aux crédits. Pour cela il doit :

1. procéder à l'exploitation des documents relatifs à des expériences similaires ;
2. organiser des entretiens et une collecte d'information auprès des leaders d'associations de femmes, des responsables de mutuelles de crédits et des institutions financières (CNCA, BICIS, SGBS...);
3. visiter les expériences en matières de crédits aux niveaux national et décentralisé ;
4. Faire l'inventaire des lignes de crédits existantes et des modalités de financements (Taux d'intérêt, garantie, montant...);
5. proposer les sources de financements du fonds et fournir un manuel de procédures permettant aux équipes de gestion du CENAF et des CEDAF de bien gérer le fonds .

### **IV DUREE DE L'ETUDE**

L'étude se déroulera en trois (3) mois .

### **V RESULTATS ATTENDUS**

L'étude devra :

1. l'accès des femmes au crédit sera plus facile avec la disponibilité de toutes les informations utiles
2. les procédures de mise en place du fonds de garantie sont définies
3. le manuel de procédures est disponible

Tous ces éléments seront livrés par le consultant dans un pré-rapport en 10 exemplaires à la fin du premier mois, puis un rapport intégrant les observations du comité technique mis en place à cet effet .

## VIII CALENDRIER D'EXECUTION

activités	Mois 1	Mois 2	Mois 3
Etude	-----		
Dépôt du pré-rapport			
Présentation du pré-rapport au comité technique		----	
Dépôt rapport corrigé		----	
Atelier national De validation			----
Ateliers régionaux			-----
Dépôt du rapport définitif			---

## Budget prévisionnel par étude

Honoraires du consultant	: 3 240 000 h/mois x 2	= 6 480 000 FCFA
Perdiem Consultant	35 000 h / jour x 22	= 770 000 FCFA
Transport aller / retour 10 régions consultant	:50 FCFA x 4482	= 700 000 FCFA
Frais de production, de reprographie et de diffusion du rapport		= 300 000
Perdiem homologue	27 500 / nuitée x 22	= 605 000 FCFA
Perdiem chauffeur	:15 000 / nuitée x 22	= 330 000 FCFA
	<b>Total :</b>	<hr/>
		<b>9 185 000</b>
Total 7 études		64 295 000
Atelier national de restitution		8130 000FCFA
Ateliers régionaux de partage : 1760 000x11		= 19 360 000FCFA
Production et diffusion des rapports		800 000 FCFA
<b>Total Général</b>		<b>=92 585 000 FCFA</b>